

2020-UNAT-1069, Civic

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré un appel du Secrétaire général et un appel à l'appel par Mme Civic limité dans la mesure dans laquelle UNDT a rejeté sa demande d'indemnisation pour dommages pécuniaires (perte d'opportunité). En cas de perte d'opportunité, Unat a jugé que UNDT ne s'est pas trompé lorsqu'il a constaté que l'irrégularité d'annuler l'évaluation du rendement de l'appelant et le non-émission de délivrer rapidement un autre ne suffisait pas pour démontrer une chance significative ou une perspective réaliste qu'elle conserve une autre position au sein de l'Organisation. Unat a jugé que l'irrégularité était sans conséquence aux fins de la sélection de l'appelant pour l'un des postes pour lesquels elle avait postulé, en particulier, car les preuves ont montré que le profil d'histoire personnelle de l'appelant avait été partagé avec les responsables du recrutement et, par conséquent, le manque de l'absence de Une évaluation du rendement «n'était pas une préoccupation» dans les procédures de sélection. Par conséquent, l'UNAT n'a pas permis de compenser les dommages-intérêts pécuniaires. Sur les dommages-intérêts moraux (dommages-intérêts non pécuniaires), Unat a jugé qu'en ne prenant pas de mesures de protection plus tôt et en exposant ainsi l'appelant à des conditions de travail nocives pendant un temps considérable, l'administration a échoué dans son devoir de diligence. L'UNAT a jugé que l'indemnisation devrait être attribuée pour atténuer le préjudice si elle était étayée par des preuves. Unat a estimé que UNDT avait raison de conclure que, à la suite des décisions illégales de l'administration, l'appelante a connu une insulte à sa dignité, à l'humiliation devant ses collègues, à l'impossibilité d'utiliser pleinement ses qualifications et à l'insécurité de son travail, ce qui conduit à la déception, La démoralisation, l'anxiété et un impact négatif sur sa santé physique et que ces effets constituent des dommages non pécuniaires indemnifiables. Unat a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'expertise médicale pour conclure que l'anxiété continue peut être nocive pour sa santé. Unat a jugé que le montant de la rémunération accordé par UNDT était compatible avec la jurisprudence, étant donné le contexte dans lequel l'illégalité a eu lieu et ses effets néfastes sur l'état d'esprit, de dignité et de personnalité de l'appelant. UNAT a rejeté l'appel, a rejeté l'appel croisé et a

confirmé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté son présumé licenciement constructif en raison de la décision d'un gestionnaire de la priver de ses fonctions principales. UND a partiellement accordé la demande. UNDT était convaincu que la décision contestée a entraîné des dommages non pécuniaires à l'appelant. UND a attribué un salaire de base net de six mois en compensation pour les dommages moraux.

Principe(s) Juridique(s)

Des preuves corroborantes sont nécessaires pour étayer une réclamation pour préjudice moral ou non pécuniaire, mais il n'est pas nécessaire qu'il soit de nature médicale.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Civic

Entité

MNUL

Numéros d'Affaires

2020-1371

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 juin 2022

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compensation

Dommages non pécuniaires (moraux)

Dommages-intérêts pécuniaires (matériels)

Preuve

Corroboration / ouï-dire

Preuve médicale

Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2017/2/Rev.1

Jugements Connexes

UNDT/2019/188

2018-UNAT-858

2017-UNAT-742

2020-UNAT-1040

2017-UNAT-764

2013-UNAT-309

2018-UNAT-874